

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

L'an 2015 et le 10 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Doulaincourt-Saucourt sous la présidence de MARRAS Laurent Maire

**Présents** : M. MARRAS Laurent, Maire, Mmes : LOMBARD Mauricette, OTERO Maria-Luisa, SIMON Françoise arrivée à 20h45, MM : BAUDOIN Jean-Pierre, BILLETTE Raphaël, DUPONT Jacky, GEOFFRIN Jean François, HUARD Michel, KOEHL David, PATZOURENKOFF Julien, POETTE Pascal, THEVENOT Pierre

Excusé(s) ayant donné procuration : M. CLEMENT Sébastien à M. THEVENOT Pierre  
Excusé(s) : Mme FABRE Sabine

Assistait également : Mme Vanessa COLLAS, secrétaire de Mairie.

**Secrétaire de séance** : M. BAUDOIN Jean-Pierre

### **Ordre du jour** :

Comptes de gestion du receveur:

Service Eau et Assainissement (SEA)  
Commune

Compte administratif 2014 - Budget du SEA

Affectation du résultat - Budget du SEA

Vote du budget du SEA 2015

Compte administratif 2014 : Commune

Affectation du résultat - Budget de la Commune

Vote des 4 taxes

Vote du budget Communal 2015

Contrats d'assurance des risques statutaires

Convention entre l'Association Foncière et la Commune

Correctif :

Le PV de la dernière séance a omis de mentionner Mme Françoise SIMON et M. Sébastien CLEMENT dans la liste des présents.

A l'unanimité des élus présents, il a été décidé de ne pas procéder à la lecture du compte-rendu du précédent conseil municipal, son contenu étant connu de tous.

Le PV de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

**Comptes de Gestion du Receveur:**  
**- Service Eau et Assainissement**  
**- Commune**

Le Maire soumet au vote le compte de gestion de la trésorière pour le budget communal et pour le budget du service de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité déclare que les comptes de gestion dressés par le receveur pour l'exercice 2014 n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Arrivée de Mme Françoise SIMON à 20h45

**Compte Administratif 2014- Budget du SEA**

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif pour les sections de fonctionnement et d'investissement et propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

SECTION	Résultat au 31/12/2013	Opération de l'exercice 2014		SOLDE	RESULTAT au 31/12/2014
		DEPENSES	RECETTES		
FONCTIONNEMENT	44 798.69 €	26 695.61 €	22 105.73 €	-4 589.88 €	40 208.81 €
INVESTISSEMENT	21 128.74 €	6 659.24 €	28 709.82 €	22 050.58 €	43 179.32 €
RELIQUAT 2014					83 388.13 €
Restes à Réaliser dépenses :					0,00 €
Restes à Réaliser recettes :					0,00 €
reliquat 2014 APRES Restes à réaliser					83 388.13 €

Après que le Maire ait quitté la salle, le Conseil Municipal présidé par M. Jacky DUPONT, doyen d'âge approuve à l'unanimité l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et le compte administratif 2014.

## Affectation du résultat- Budget du SEA

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif

	RESULTAT CA 2013	VIREMENT A LA SI (1068) 2014	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESTES A REALISER 2014  D R	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE AU 001
<b>INVEST</b>	21 128.74 €		22 050.58 €	0,00 € 0,00 €	0,00 €	43 179.32 €	43 179.32 €
<b>FONCT</b>	44 798.69 €		-4 589.88 €			40 208.81 €	

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat, comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014</b>	<b>40 208.81 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>40 208.81 €</b>
Total affecté au c/ 1068 :	<b>0.00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00 €

## Vote du Budget du SEA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, vote le budget du SEA 2015, comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses et recettes :	61 570.81 €
Section d'investissement : Dépenses et recettes :	67 948.32 €

## Compte administratif 2014 – Commune

Le Conseil Municipal,  
réuni sous la présidence de M. DUPONT Jacky, délibérant sur le Compte administratif « du budget communal » de l'exercice 2014 dressé par M. MARRAS Laurent, Maire, fixe comme suit les résultats des différentes sections budgétaires:

SECTION	RESULTAT au 31/12/2013	Opération de l'exercice 2014		SOLDE	RESULTAT au 31/12/2014
		DEPENSES	RECETTES		
FONCTIONNEMENT	495 288.77 €	801 270.71 €	1 064 494.67	263 223.96	758 512.73
INVESTISSEMENT	-198 670.36 €	650 471.51 €	702 628.33	52 156.82	-146 513.54
RELIQUAT 2014					611 999.19 €
Restes à Réaliser dépenses :					41 420.78 €
Restes à Réaliser recettes :					35 981.00 €
reliquat 2014 APRES Restes à réaliser					606 559.41 €

Après que le Maire ait quitté la salle, le Conseil Municipal présidé par M. Jacky DUPONT, doyen d'âge approuve à l'unanimité l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

## Affectation du résultat – Budget communal

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif 2014 de la Commune :

	RESULTAT CA 2013	VIREMENT A LA SI (1068) 2014	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESTES A REALISER 2014	SOLDE DES RESTES A REALISER	<u>CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT</u>	<u>CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE AU 001</u>
INVEST	- 198 670.36 €		650 471.51 €	41 420.78 € 35 981.00 €	-5 439.78 €	-151 953.32 €	-146 513.54 €
FONCT	495 288.77 €	154 200.36 €	801 270.71 €			758 512.73 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit:

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014</b>	<b>758 512.73 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	151 953.32 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	606 559.41 €
Total affecté au c/ 1068 :	<b>151 953.32 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2014</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

## Vote des 4 taxes

Monsieur le Maire revient sur la baisse des dotations de l'état qui va lourdement peser sur les finances des collectivités locales et propose de ne pas modifier le taux des quatre taxes qui sont fixées comme suit

Taxe d'habitation :	19.48 %
Taxe foncière bâti :	22.36 %
Taxe foncière non bâti :	26.93 %
Contribution Foncière des Entreprises (CFE) :	14.20 %

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au maintien de ces taxes à leur taux antérieur.

## Vote du budget communal 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote le budget communal 2015 comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	
Dépenses et recettes :	1 432 673.31 €
<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses et recettes :	804 771.67 €

## **Contrats d'Assurance des Risques Statutaires**

Le Maire explique que la Commune a la possibilité de souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

Le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- décide de charger le Centre de Gestion de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée
- autorise le Maire à signer, le cas échéant, les conventions en résultant.

## **Convention entre l'Association Foncière et la Commune**

Le Maire donne lecture du projet de convention entre la commune Doulaincourt-Saucourt et l'association foncière de Doulaincourt-Saucourt relative à l'aménagement, au financement et à l'entretien d'une route forestière commune à Saucourt, au lieu-dit les Charmelles.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité (M. Julien PATZOUENKOFF ne prenant pas part au vote), accepte les termes de cette convention et donne pouvoir au Maire de la signer.

## **Questions diverses**

Monsieur le Maire invite les conseillers à mener une réflexion sur le devenir de l'AF : dissolution, ...

Monsieur le Maire informe comme le prévoit l'article 11 du bail de location du droit de chasse des Grandes Combes que la commune entame à l'issue du bail, une négociation de location amiable avec Monsieur Didier Guilminot.

Les travaux de la pharmacie avancent bien, une convention sera signée entre la communauté de communes de la Vallée du Rognon et la Mairie pour l'assainissement dont le raccordement a été totalement pris en charge par la Communauté de Communes.

La séance est levée à 23h15.

## Liste récapitulative des délibérations

### Séance du 10 Avril 2015

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2015-17	Comptes de Gestion du receveur : SEA - Commune
2	2015-18	Compte administratif 2014 - Budget du SEA
3	2015-19	Affectation du résultat - Budget SEA
4	2015-20	Vote du budget du SEA 2015
5	2015-21	Compte administratif 2014 - Commune
6	2015-22	Affectation du résultat - Budget communal
7	2015-23	Vote des 4 taxes
8	2015-24	Vote du budget communal 2015
9	2015-25	Contrats d'Assurance des Risques Statutaires
10	2015-26	Convention entre l'Association Foncière et la Commune

### **Emargements du conseil municipal du 10 avril 2015**

<b>Elus</b>	<b>Fonction</b>	<b>Emargement</b>
<b>MARRAS Laurent</b>	Maire	
<b>BAUDOIN Jean-Pierre</b>	Adjoint	
<b>BILLETTE Raphaël</b>	Adjoint	
<b>LOMBARD Mauricette</b>	Adjoint	
<b>CLEMENT Sébastien</b>	Conseiller	Excusé (Procuration à THEVENOT Pierre)
<b>DUPONT Jacky</b>	Conseiller	
<b>FABRE Sabine</b>	Conseiller	Excusé
<b>HUARD Michel</b>	Conseiller	
<b>KOEHL David</b>	Conseiller	
<b>OTERO Maria-Luisa</b>	Conseiller	
<b>PATZOURENKOFF Julien</b>	Conseiller	
<b>POETTE Pascal</b>	Conseiller	
<b>SIMON Françoise</b>	Conseiller	
<b>THEVENOT Pierre</b>	Conseiller	
<b>GEOFFRIN Jean François</b>	Maire-Délégué	